



Compte rendu de la réunion du 9 octobre 2018

Présents : Mmes BOUDOT, DUSSAUSSOIS, HOCHARD, LEUTHREAU, SEGUIN ; MM. BLICK, BODSON, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER, THEVENIN, BRIQUET.

Absents excusés : Mmes Christelle BROCCQ et M. Gérald COLOMBIER

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 9 octobre 2018 : **198 908.12 €.**

Désignation d'une secrétaire de séance :

Madame LEUTHREAU Micheline est désignée secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2018 :

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 11 septembre 2018 . **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Finances : Acceptation de chèque

- De l'**AFMS** pour le remboursement des achats faits chez METRO soit **362.84 €**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
12	0	0

Aire de loisirs : propositions d'aménagements, choix du maître d'œuvre et suites à donner

La commission patrimoine s'est réunie le 25 septembre dernier. Aussi, le parc multi-activités devrait accueillir les aménagements suivants :

- des terrains de pétanque
- une piste d'athlétisme
- un terrain multisports
- des jeux pour enfants
- des tables et bancs
- des sanitaires
- un abri
- l'ensemble devrait être clôturé et éclairé.

Monsieur Jean-luc SECLIER a présenté les dernières informations relatives à ce projet.

Il vous a été proposé de retenir un maître d'œuvre afin de réaliser les premières esquisses. Une étude de faisabilité a été demandé au cabinet FP Géomètre, les données chiffrées seront transmises à l'ensemble des conseillers à réception. L'objectif est de pouvoir déposer une demande de DETR d'ici fin novembre 2018. Ce projet étant éligible à la DETR il pourrait être subventionné à 50 %. A celle-ci pourrait s'ajouter une subvention de la Région Grand Est à hauteur de 25 % au titre de « l'amélioration de la qualité de vie des habitants », soit un subventionnement à 75 %.

POUR	ABSTENTION	CONTRE
12	0	0

Assainissement non collectif : Convention avec la COVED et choix concernant les modalités de refacturation.

Nous avons reçu une proposition de convention de la part de la COVED. Celle-ci nous demande de délibérer sur les modalités de refacturation des prestations.

Il a été proposé d'attribuer les tarifs suivants incluant des frais de traitements administratifs :

- 1- Contrôle de la conception et de la réalisation des installations neuves et des réhabilitations : **180 € TTC**
- 2- Si besoin d'une visite supplémentaire : **70 € TTC**
- 3- Diagnostic initial (vente, ...) : **160 € TTC**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
12	0	0

SDEDA : Rapport annuel des déchets 2017

Nous avons reçu le rapport annuel du syndicat départemental d'élimination des déchets de l'aube.

Ce syndicat est constitué de 13 entités adhérentes : le Département de l'Aube et 12 établissements Publics de coopération intercommunale qui gèrent les déchetteries et organisent la collecte des déchets sur le territoire. Le SDEDA gère, quant à lui, le traitement des déchets ménagers.

Adopté lors du comité syndical du 19 juin 2018, ce rapport présente les tonnages traités et les actions de sensibilisation en termes de prévention et de tri.

L'année 2017 a été particulièrement positive avec une baisse significative des tonnages d'ordures ménagères résiduelles et une hausse des recettes perçues grâce à de meilleures performances de tri.

Pour information, notre syndicat, le SIEDMTO a réussi, avec la mise en place de tarification incitative, à faire baisser les tarifs de près de 30 %.

Le Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCCSPV): Règlement intérieur du comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires

Le 10 septembre 2018, le CCCSPV s'est réuni. Des informations ont été données sur le nouveau règlement opérationnel permettant de venir en renfort sur les communes limitrophes.

Cette possibilité a fait l'objet d'une discussion. De celle-ci, en est ressorti que ce renfort va être difficile à mettre en place à cause de nombreux facteurs. Or la majorité des sapeurs-pompiers sont volontaires et favorables à ce projet, le comité consultatif y étant également. Il a été retenu de proposer notre soutien sur une durée d'un an.

Par ailleurs, ils ont émis un avis favorable à l'unanimité sur le nouveau projet d'arrêté municipal fixant le règlement intérieur du CCCSPV. M. le maire, propose à l'ensemble du conseil municipal de l'accepter également afin de fixer les règles générales d'organisation et de fonctionnement du comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires.

POUR	ABSTENTION	CONTRE
12	0	0

Cérémonie du 11 novembre : organisation

Rendez-vous à 9h15 à l'espace Maillotin pour installer puis rassemblement fixé à 9 heures 45 au cimetière pour le début de la cérémonie.

M. Pierre GARRAUD a réalisé une exposition sur la Grande Guerre. Elle sera présente dans la salle des fêtes du vendredi 9 au lundi 12 novembre. Le prochain maillot'infos précisera le contenu de l'exposition.

Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales

Parc Naturel Régional de la forêt d'Orient : M. Patrick Briquet rend compte de la dernière réunion du 17 septembre :

M. Hugo Devilliers, ingénieur en architecture et paysage du parc est intervenu. Il se tient à la disposition des collectivités et des particuliers gratuitement sur rendez-vous. Le but est de les accompagner dans leurs projets de construction ou de rénovation afin de préserver au mieux notre patrimoine.

Il a été fait la présentation des principaux dossiers étudiés en bureau. L'exemple de la commune de Villemoyenne a été cité, elle réalise un aménagement en bord de Seine.

Forêt de la VAIVRE : M. Briquet nous indique qu'il n'a toujours pas reçu les subventions attendues pour la route forestière de « cassepot ».

Association de Gymnastique Volontaire de mesnil-sellières (AGV) et Harai geï :

Mme Boudot a assisté à une réunion afin d'organiser une balade pédestre dans le finage de Mesnil-Sellières le 18 Juin 2019. Celle-ci serait organisée par les associations qui espèrent rassembler une centaine de personnes.

Au programme, sont prévues une balade en famille sur quelques kilomètres, des démonstrations de l'AGV et le harai geï par les adhérents et un verre de l'amitié. Des informations plus précises seront diffusées.

Communauté de communes forêt, lacs, terres en champagne :

- Le pôle scolaire ne verra pas le jour ni à Longsols, ni à Onjon suite à une décision du conseil communautaire. Les 5 communes n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le lieu de construction. Une réunion avec les parents d'élève doit avoir lieu.
- La crèche de Charmont sous Barbuise ouvrira ses portes le 2 Janvier 2019. Une journée portes ouvertes va avoir lieu en décembre.
- Des travaux ont été réalisés à la crèche de Piney et dans les logements de fonction de la gendarmerie.
- La 5ème classe du pôle scolaire de Mesnil Sellières ouvrira ses portes pour la rentrée 2019
- Concernant la maison de santé de Piney : les plans sont en cours de finalisation.

Eaux pluviales dans la Chaussée : demande de subvention DETR.

Il est rappelé que la voirie communale dénommée « la Chaussée », partie intégrante du domaine public communal, s'est fortement dégradée depuis plusieurs années. Les inondations de l'été 2015 ont montré la nécessité de réaliser des travaux importants.

La commune a été reconnue en catastrophe naturelle à 2 reprises en moins de 10 ans. Les spécificités locales, eu égard aux eaux pluviales, sont connues depuis de nombreuses années. Il n'existe pas d'exutoire sur le territoire communal. La présence des 3 mares datant du XIX^{ème} siècle s'explique facilement, alors qu'elles ont complètement disparu dans les autres villages.

Des devis ont été réalisés pour connaître le coût global de cette opération de génie civil :

- CERENE Services, devis relatif à la détection des réseaux pour un montant de 2 540 € HT soit 3 048 € TTC
- FP Géomètre expert (le maître d'ouvrage) nous a transmis un devis comprenant la préparation du terrain, l'amélioration du réseau d'eaux pluviales, la signalisation routière, la voirie douce et les espaces verts pour un montant de 134 856 € HT soit 161 827.20 € TTC.
- Frais imprévus, 12 604 € HT soit 15 124.80 € TTC

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis pour la réalisation des travaux d'aménagement du réseau d'eaux pluviales en prévision des fortes précipitations sur le RD n°8 qui s'élève à 180 000 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de ses membres :

- De réaliser les travaux sur la RD n°8
- De solliciter la DETR au titre de la catégorie « Préservation de l'environnement ».
- De solliciter une subvention du conseil départemental
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Une réunion publique sera organisée en partenariat avec le Conseil Départemental en décembre prochain.

Aménagement urbanistique et paysager des abords de la salle des fêtes facilitant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : demande de DETR

Il est rappelé que dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP), des travaux de mise en accessibilité des abords de la salle des fêtes sont prévus. Il s'agit d'aménager la place de la salle des fêtes afin de répondre aux normes PMR :

- ↳ le trottoir,
- ↳ des places de parking PMR,
- ↳ un accès au toilette extérieur aux normes PMR
- ↳ le sas d'entrée va être agrandi,
- ↳ le parvis.

Une demande de subvention au titre de la DETR (Accessibilité et sécurisation des bâtiments communaux ou intercommunaux recevant du public - Travaux de mise en accessibilité) est sollicitée.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis pour la réalisation des travaux d'aménagement urbanistique et paysager des abords de la salle des fêtes facilitant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite qui s'élève à 39 600 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de ses membres :

- De réaliser les travaux d'aménagement aux abords de la salle des fêtes
- De solliciter la DETR au titre de la catégorie « Accessibilité et sécurisation des bâtiments communaux ou intercommunaux recevant du public ».
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Travaux sur le local technique : demande de DETR

Il est rappelé le danger que représente la porte actuelle du local technique. L'employé municipal a reçu à plusieurs reprises la porte sur la tête sans se blesser. Pour ce faire, il est programmé de changer la porte en réhaussant l'ouverture afin d'installer une porte sectionnelle isolée avec panneaux anti-pince doigts.

De plus, elle sera motorisée et munie d'une chaîne en cas de secours.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les devis pour la réalisation des travaux de mise en sécurité sur le local technique qui s'élève à 6 756 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de ses membres de :

- De réaliser les travaux de mise en sécurité dans le local technique.
- De solliciter la DETR au titre de la catégorie « patrimoine bâti et urbanisme ».
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Questions et communications diverses

- **Vente DELACOUR/Mairie** : en cours

- **Site internet communal** : amélioration à prévoir (difficultés pour recevoir les newsletters, ergonomie, ...)

- **point sur la reprise des concessions au cimetière communal** : des familles se sont manifestées afin que l'on retire des concessions de la liste et se sont engagées à les entretenir.

- **enquête « SCoT » et communale** dans le prochain maillot'infos

- **téléphonie mobile** : sondage à programmer

- **Fibre optique** : début des travaux décembre 2020

- **Suspension de la location de la salle des fêtes du 15 juin au 15 septembre 2019** pour réaliser les travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

- **Naissances de 2004 à 2017** : 6 enfants en moyenne par an

- **Cheminement piétonnier à créer entre le pôle scolaire et la route de Bouranton**

- **Date d'arrivée des compteurs Linky**, en 2020 ou 2021. Des informations à ce sujet vont paraître dans le prochain maillot'infos

Séance levée à 23 heures 00

Prochaines réunions et invitations

- **Conseil d'école : le mardi 16 octobre à 18h**
- **CCAS : le lundi 29 octobre à 19 heures**
- **Exposition sur la 1ère guerre mondiale du 9 au 12 novembre**
- **Cérémonie : le dimanche 11 novembre**
- **Conseil municipal : le lundi 26 novembre à 20h**